

Le 09 septembre 2020 à 20 heures, 11 élus sont présents, 1 conseillers excusé, le Maire informe de l'ordre du jour.

### **Financement des travaux de la traverse du Port**

Le maire informe que les travaux de la traverse du port devraient commencer cet automne. Ce chantier va se dérouler en parallèle de celui de confortement du rempart sud.

Le conseil approuve le financement par emprunt de 50 000 € sur 10 ans pour les remparts et une ligne de trésorerie pour la traverse du Port en attente du versement des subventions et du fonds de compensation de la TVA.

### **Marché aux truffes : organisation**

L'évolution de 2019 a porté sur la présentation des truffes en sachets, pesées et étiquetées du prix, plus lisible pour le client. Un peu plus de conseils sont donnés sur l'utilisation de la truffe, sa qualité, accompagnés de mise à disposition de fiches recettes. La truffe est un condiment, il suffit de peu de produit pour un succès assuré.

Le respect de la charte du producteur est un des piliers du marché, des contrôles des truffières peuvent toujours être réalisés.

La disponibilité des commissaires et des contrôleurs est à prendre en considération, un appel à bénévoles est lancé, ils seraient formés et ainsi pourraient alléger la charge des bénévoles qui se sont investis depuis 2018.

Le conseil valide la tenue du marché aux truffes 2020-2021 qui se tiendra le dimanche après-midi, de 15h30 à 17h00, salle Robert Lombard, maison des Gardes, du 20 décembre 2020 au 21 février 2021 après contrôle des produits de 14h30 à 15h30.

### **Rempart Nord, mise à jour du plan de financement**

Le maire présente les devis d'entretien du rempart nord et de la croix haute qui ont été retenus par les Bâtiments de France. La drac financerait 40% de la charge financière hors taxe, la Région Occitanie participerait pour 20%, le Département du Lot apporterait 5%. Le conseil valide à l'unanimité le plan de financement.

### **Achat des terrains au Bourg et à Vic**

Le Conseil valide l'achat de deux parcelles à Vic et au Bourg qui n'a pu se conclure comme prévu en Mars pour cause de confinement. Le conseil municipal ayant changé, le nouveau conseil doit délibérer pour approuver l'acquisition de chacun d'eux.

### **CCID**

L'article 1650 du Code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID) présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur départemental des finances publiques se fait sur une liste fournie par la commune du double de personnes désignées

### **Délégués au Cnas**

Le CNAS est, pour les collectivités, un organisme permettant d'offrir au personnel des prestations sociales dans divers domaines, la commune a adhéré depuis quelques années, le renouvellement des élus implique la nomination pour la durée du mandat d'un élu référent et d'un agent délégué du personnel

Collège des élus: Annie IMBERT

Collège des employés : Christine Niggli

**Avancement des projets  
Zone du Couquet**

Les aménagements du giratoire du Couquet sous la maîtrise d'ouvrage du Département du Lot avancent conformément aux prévisions.

Le réaménagement de la zone en découle pour la rendre plus attractive, plus sécurisée et plus fonctionnelle. De nouvelles propositions de commerces doivent encore passer à travers les différentes commissions et être validées par les services de l'Etat

Reste le problème de l'assainissement collectif sur la zone et le territoire du Couquet, le Siaep étant dans l'impossibilité d'assumer seul la charge financière. Le Grand Figeac est aussi impliqué car la compétence des zones d'activités lui revient.

**Questions diverses**

**Commissions communales :** le maire propose de réunir la commission Plu pour faire le point sur l'avancement du Plu et du Plui, ainsi que la commission des affaires sociales, pour mettre en place le dispositif de Noël.

**Adressage du Causse :** les administrés sont attachés au nom de lieudit « le Causse ». Le projet des noms de rues est proposé au conseil et sera soumis à la population impactée.

**La sortie de la rue Neuve de Bataillou sur la route du Couquet** va être réglementée par la mise en place d'un Stop, les deux voies supportant un trafic de véhicules différent.

**Un stop modifiera la priorité des voies à Vic** en l'implantant rue des Maisons Eclusières au carrefour avec la rue Ricarde de Buffet.

**Le PCS** a été mis à jour suite au dernier conseil municipal.

Le Maire lève la séance à 23h15